

L'actu du jour

Ça veut dire quoi, être mal logé ?

En France, 4 millions de personnes vivent dans des conditions difficiles : manque de chauffage, logements trop petits ou insalubres... On dit alors qu'elles sont mal logées. Mais ça veut dire quoi, exactement ? Les p'tits journalistes de franceinfo junior ont posé la question à un spécialiste.



(© Alain Julien/ AFP photo.)

Depuis 30 ans, la fondation Abbé-Pierre vient en aide aux personnes **les moins favorisées** : cette association a pour principale mission de leur trouver des logements. Aujourd'hui, en France, au moins 143 000 personnes sont **sans domicile**. Cela veut dire qu'elles n'ont pas de logement à elles. Elles vivent alors dans la rue, dans **des centres d'hébergement d'urgence** ou encore chez d'autres personnes, comme des amis ou de la famille.

Des milliers de familles sont mal logées en France

Cette association se bat aussi contre **le mal-logement**. Selon elle, 4 millions de personnes en France habitent des logements vraiment peu confortables, insalubres, parfois sans chauffage ni eau potable. Certaines familles s'entassent dans de très petits appartements, où plusieurs personnes dorment **dans la même pièce**. Dans ces cas-là, la fondation Abbé-Pierre essaye de leur trouver **un meilleur logement**.

Pour en savoir plus sur cette association, les p'tits journalistes ont posé

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que cette semaine, comme chaque année, la fondation Abbé-Pierre a publié son rapport sur le mal-logement en France. Selon elle, près de 1 personne sur 10 habite dans un logement trop petit pour bien vivre.

leurs questions à **Christophe Robert**, le porte-parole de la fondation.



C'est quoi, le mal-logement ?

En France, le logement est un droit fondamental, c'est-à-dire que chacun (homme, femme, enfant) a le droit d'avoir une habitation et d'être bien logé.

Pour être loué à quelqu'un, un logement doit respecter ces règles :

2,20 m de haut
comporter au moins 1 pièce principale de 9 m² et de 2,20 m de haut.



pouvoir être fermé à clé.



avoir un toit et être protégé de la pluie.



être chauffé.



avoir un point d'eau potable, comme un évier avec de l'eau chaude et froide.



avoir un accès à une salle de bains (au minimum des WC et une douche) ainsi qu'à un coin cuisine.



C'EST LA LOI, LE LOGEMENT NE DOIT PAS ÊTRE DANGEREUX POUR LE LOCATAIRE, NI POUR SA SÉCURITÉ NI POUR SA SANTÉ.

Or, aujourd'hui, en France, 4 millions de personnes sont mal-logées.



Pourquoi ? La plupart par manque de moyens (manque d'argent, chômage, etc.).

Certains vivent dans des conditions très difficiles : habitations insalubres, sales et dégradées (trous dans les murs et le toit, moisissures, etc.), pas d'eau courante, pas de chauffage, électricité dangereuse.

Une des solutions pour aider les moins favorisés à se loger : les habitations à loyer modéré (HLM). Ce sont des logements, financés par l'État, dont les loyers sont peu élevés. Ils sont réservés aux personnes, souvent des familles, avec de faibles revenus.

Il y a 4,5 millions d'HLM en France.



Certains personnes sans domicile se retrouvent à la rue et n'ont pas d'autre solution que de dormir sous tentes.

D'autres n'ont pas de logement personnel : 143 000 personnes sont sans domicile.

C'est 2 fois plus qu'il y a 20 ans. Elles vivent dans la rue, dans des centres d'hébergement, à l'hôtel, chez d'autres personnes (famille, amis), etc.



Le sais-tu ? Il existe un numéro d'urgence gratuit pour les personnes qui se retrouvent sans logement : c'est le 115, le numéro du Samu social. Sa mission ? Leur trouver des hébergements d'urgence.

Autre problème : le surpeuplement des logements



Près d'1 logement sur 10 est surpeuplé en France, cela veut dire qu'il n'y a pas assez de place dans le logement pour tous les occupants.

Où ça ?

Dans les grandes villes. Car les loyers sont plus élevés et trouver un logement est compliqué.

Aujourd'hui : près de 1 personne sur 10 vit dans un logement où il manque au moins 1 chambre.

Près de 300 000 enfants habitent des logements où plusieurs personnes, parents et enfants, vivent et dorment dans la même pièce : il n'y a donc pas assez de place pour bien vivre.

NORMALEMENT, QUAND ON VIT À PLUSIEURS DANS UN LOGEMENT, IL FAUT :

UNE PIÈCE COMMUNE (un salon)	UNE CHAMBRE PAR ADULTE DE + DE 19 ANS
UNE CHAMBRE POUR UN COUPLE	- DE 7 ANS UNE CHAMBRE POUR 2 ENFANTS (fille et garçon)
	+ DE 7 ANS UNE CHAMBRE POUR 2 ENFANTS DU MÊME SEXE (fille-fille / garçon-garçon)

Photo : Reuters (agence) / Science Photo Library (photo) - 27 rapport sur l'état du mal-logement en France. Créativité graphique : Florence Meillet

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com